AVIS AUX ETUDIANT.DES

A lire attentivement afin de mieux appréhender l'année universitaire à venir et devenir autonome.

Responsabilités de l'étudiant.e en licence Lettres pour l'année 2023-24 :

Les pré-rentrées obligatoires auront lieu le 12 septembre 2023 salle B106 :

Licence 2 et Licence 3 à 14h

Licence 1 à 15h

Licence 1 option santé à 15h salle B134

Tous/tes les étudiant.es en cours de finalisation de leur inscription administrative ou déjà inscrit.es doivent se rendre aux pré-rentrées correspondant à leur niveau de licence (L1, L2, L3). Vous êtes dans deux niveaux de licence prioriser la pré-rentrée du niveau supérieur.

Tous/tes les étudiant.es doivent générer leur espace numérique de travail (ENT) dès que l'inscription administrative est finalisée.

Tous/tes les étudiant.es doivent consulter leur messagerie étudiante ZIMBRA et lire les messages régulièrement.

Tous/tes les étudiant.es doivent compléter leur feuille de route et ce jusqu'en Licence 3. Celle-ci pourra dans certains cas être réclamée par le secrétariat ou les responsables de la licence.

Tous/tes les étudiant.es doivent effectuer leur inscription pédagogique aux cours (ec) à la période qui sera indiquée sur le site internet de Littérature Paris8 ou affichée au secrétariat Bât B2 bureau 343 ou adressée par mail.

Tous les messages d'informations du secrétariat seront adressés via la messagerie ZIMBRA.

Recherche d'informations concernant le licence Lettres (brochure, feuille de route...)

Site internet de Littérature Paris8 https://litterature-francaise.univ-paris8.fr/

Un problème technique (pas d'accès à votre ENT, à l'espace Moodle), recherche d'un service ou d'une autre formation de l'université :

Site internet de Paris8 https://www.univ-paris8.fr/

Et ce tout au long de l'année universitaire et de votre licence."

Procédures, notes et résultats

PROCEDURES

Les pré-inscriptions pédagogiques dans les cours s'effectuent dans la plateforme Moodle.

Il est conseillé de préparer son emploi du temps papier, à l'aide de celui qui vous sera adressé ou envoyé par mail, avant la pré-inscription.

Les inscriptions pédagogiques (IPWEB) obligatoires dans les cours que vous suivrez, devront être réalisées au cours de chaque semestre. La période vous sera adressée sur votre messagerie étudiante.

NOTES ET RESULTATS

Les notes sont saisies par les enseignant.es.

Les notes sont enregistrées à la fin de chaque semestre, dans l'application de scolarité, à une période prévue dans le calendrier universitaire.

Les notes sont consultables dans votre espace numérique de travail (ENT)

Il est donc inutile de vous adresser à l'enseignant.e avant la fin de cette période si vous constatez qu'une note n'apparait pas dans votre espace numérique de travail (ENT).

DOCUMENTS UTILES

La feuille de route permet de vous repérer et de n'oublier aucun cours et note. Pour toute réclamation de notes et de résultats, il vous faut la compléter et la joindre à votre demande par mail. Aucune mise à jour de votre dossier pédagogique ne sera faite sans l'envoi de cette feuille de route complétée.

La mise à jour de la brochure que vous trouverez, vers début septembre, sur le site internet de littérature regorge d'informations importantes comme la maquette des cours, les cours à suivre obligatoirement en L1, L2, L3 ainsi que ceux obligatoires qui ne dépendent pas de la licence Lettres. Il s'agit des cours de langue contact cdl@univ-paris8.fr et les cours PIX contact bapn@univ-paris8.fr. Leurs coordonnées sont sur le site internet de l'université Paris8 et de multiples informations.

CORRESPONDANCES:

L'étudiant.e doit dans toutes correspondances indiquées son numéro d'étudiant, nom et prénom.

REMARQUE : Vous cherchez une information sur l'université Paris8, tapez le mot clé dans un moteur de recherche sans oublier de rajouter Paris8 et vous avez des chances de trouver la page.